



Pour jardiner autrement
Suivez le logo !

La Charte est portée et animée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne (FREDONCA)

est partenaire de la Charte

Vous avez des questions ?

La FREDONCA se fera un plaisir d'y répondre :

tél 03 26 77 36 72

fax 03 26 77 36 71

p.sevestre@fredonca.com

2 esplanade Roland Garros

51100 Reims



Textes : FREDON Champagne-Ardenne
Illustrations et création : www.agencepulsi.com

Photos : P. SEVESTRE / FREDON Pays de la LOIRE / N. WILBERT

Avec le concours technique et financier de :



Les pesticides
c'est pas
automatique !



En France, les particuliers entretiennent plus d'un million d'hectares de terre* sur lesquels sont épanchés chaque année environ 5000 tonnes de pesticides chimiques de synthèse**.

Sources : * Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
** Union des Industries de la Protection des Plantes-UIPP.

Pourquoi la Charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » ?

« Il est important d'informer les jardiniers amateurs (au travers des circuits de distribution) des méthodes alternatives... »
(Rapport groupe III, Grenelle de l'environnement)

L'entretien des jardins de particuliers contribue, pour une part non négligeable, à la pollution des eaux par les pesticides aussi appelés produits phytosanitaires. La plupart du temps, face à la banalisation de ces produits, les jardiniers amateurs ne mesurent pas les risques liés à leur utilisation, et ont de mauvaises

pratiques (surdosage, manipulations dangereuses, application sur des surfaces imperméables, etc.). La Charte doit permettre aux particuliers de trouver l'information et les conseils nécessaires pour entretenir leur jardin sans pénaliser leur santé et l'environnement.

Le saviez-vous ?



1 g de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau :
- soit la consommation en eau d'une famille de 4 personnes pendant 30 ans !
- soit un fossé de plus de 10 km d'eau

L'engagement des points de vente signataires

En adhérant à la Charte, les magasins s'engagent à :

Encourager l'amélioration des pratiques.

Les vendeurs sont, pour cela, formés aux risques liés à l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement, et également aux techniques pour jardiner au naturel.

Valoriser les solutions sans pesticides présentes dans la surface de vente.

Des supports de communication sont mis à leur disposition pour atteindre cet objectif.

Les panonceaux et stop-produits pour repérer les solutions « douces » !



Des vendeurs formés, des produits identifiés pour jardiner sans danger pour sa santé et l'environnement !

L'engagement des partenaires

Les motivations principales des partenaires

- La préservation de l'environnement, notamment des ressources en eau,
- La diminution durable de l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse au jardin,
- La santé publique.

La FREDONCA et l'ensemble des partenaires se mobilisent autour d'une action de communication visant à sensibiliser les particuliers. Le partenariat œuvre pour former, informer et accompagner les jardiniers amateurs vers des techniques de jardinage au naturel, appropriables par tous, simples et efficaces.

Retrouvez tous les magasins signataires et les partenaires sur www.fredonca.com



Un jardin "propre" n'est pas nécessairement un jardin sans aucune "mauvaise herbe" ni aucun puceron, mais plutôt un jardin sans produit de traitement...

La Charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » est donc conçue comme

un outil qui doit permettre de changer les mentalités au travers de la sensibilisation, et les pratiques au travers du conseil.

En plus du jardinage au naturel, l'opération vise à faire adopter de bonnes pratiques phytosanitaires aux jardiniers amateurs qui voudraient continuer à utiliser des pesticides.



Jardiner autrement c'est :

- Récupérer l'eau de pluie,
- Favoriser la venue d'insectes et autres animaux utiles,
- Associer les plantes compagnes,
- Réaliser son compost,
- Utiliser des paillis, etc.



Retrouvez les fiches-conseils dans les points de vente signataires et sur www.fredonca.com